

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, magistrat-désigné

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

14 heures 00

01) DOSSIER N° 2400505 RAPPORTEUR: Monsieur le Président Pascal DEVILLERS

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - Demande la suspension de l'arrêté de péril imminent n°1287/DST du 11 décembre 2024 par lequel le maire de la commune de Papeete ordonne la démolition des hangars commerciaux situés sur la parcelle cadastrale n°56 section HA sise dans la zone industrielle de Tipaerui qui devront être réalisés dans les plus brefs délais par les ayants droits ou propriétaires des lieux tout en respectant le code du travail.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE DESIGN IT SOCIETE A2D	SELARL MILLET VARROD AVOCATS (MVA) SELARL MILLET VARROD AVOCATS (MVA)
Défendeur	COMMUNE DE PAPEETE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES N°4 À RUE DU MARCHE	Le Maire M. A. B

14 heures 30

01) DOSSIER N° 2400510 RAPPORTEUR: Monsieur le Président Pascal DEVILLERS

Titre de l'affaire REFERE PRECONTRACTUEL - Demande au juge de référés : 1°) d'ordonner à la Polynésie française de différer la signature du marché public relatif à la fourniture et pose des dispositifs de retenue sur les routes territoriales de l'île de Tahiti et les principales îles de la société jusqu'au terme de la procédure pour une durée maximum de 20 jours ; 2°) d'enjoindre à la Polynésie française de fournir des explications complètes sur les critères utilisés pour l'évaluation des offres dans un délai de 15 jours à compter de la notification à intervenir; 3°) d'annuler dans son intégrité l'ensemble des décisions de la procédure d'appel d'offre.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE JL POLYNÉSIE	SCP LACOURTE RAQUIN TATAR (Cour)
Défendeur	POLYNÉSIE FRANÇAISE SOCIETE BOYER	Le président M. C.. D.

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 26/12/2024
Le président du tribunal